

## Bilan 2018

### Maitre d'ouvrage :

SIAEP NORD OUEST  
CHARENTE

### Exploitant :

SAUR

### Origine de l'eau :

Achat d'eau à la CDC du  
Rouillacais  
2 puits : Pré Nouveau et  
Puits de la station sur la  
commune de Marcillac -  
Lanville  
Captages autorisés

### Traitement de l'eau :

Vous êtes alimentés la station  
de traitement de Pont Roux  
située sur la commune de  
Marcillac Lanville

### Communes de l'unité de

distribution : 1935 habitants  
AMBERAC  
CHAPELLE (LA)  
COULONGES  
FOUQUEURE  
VERVANT  
VOUHARTE  
XAMBES

# QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE

## SIAEP NORD OUEST CHARENTE

## UNITÉ DE DISTRIBUTION : AUGE

### RESULTATS

#### BACTERIOLOGIE

**Limites de qualité : 0 Eschérichia Coli et 0 streptocoques fécaux**  
Pourcentage de conformité mesuré : 100 %

#### DURETE

TH moyen= 27,2 °F  
Eau moyennement dure

#### FLUOR

**Limite de qualité : ≤ 1,5 mg/l**  
Il permet la prévention des caries dentaires. **Tout apport complémentaire ou supplémentaire de fluor sous forme de comprimés, de sel fluoré ou de produits dentaires fluorés chez le jeune enfant doit faire l'objet d'un avis médical.**  
Teneur maximale= 0,20 mg/l

#### NITRATES

**Limite de qualité : ≤ 50 mg/l**  
Conforme.  
Teneur moyenne= 31,6 mg/l et Teneur maximale = 42,7 mg/l

#### PESTICIDES

**Limites de qualité : ≤ 0,1 µg/l et ≤ 0,5 µg/l pour le total**  
Non conformité en **métolachlore ESA** mais la teneur maximale observée ( 0,12 µg/l) est inférieure à la valeur sanitaire maximale fixée à 510 µg/l par l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses)  
Pas de risques sanitaire avéré suivant l'avis de l'Anses

#### TURBIDITE

**Référence de qualité : ≤ 2NFU**  
Conforme

Seule l'eau du réseau public peut être considérée potable. Les puits, forages, récupérations d'eau de pluie doivent être déclarés en mairie et ne doivent pas être connectés sur le réseau public d'eau potable même par une vanne fermée : consultez : [www.infos-retourdeau-poitou-charentes.com](http://www.infos-retourdeau-poitou-charentes.com)

Après une absence prolongée, il est recommandé de **laisser couler quelques litres d'eau avant de la prélever** pour des besoins alimentaires. Si vos canalisations et **branchements** sont **en plomb**, il est **fortement conseillé de les remplacer**. Et dans l'attente : laisser couler quelques minutes avant toute consommation.

Si la saveur ou la couleur changent : signalez le à votre exploitant.

Document édité en février 2019